

Le contrat social et déontologique de Progress

Les missions de formations de Progress s'alignent sur les exigences de la loi sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 (telle qu'elle était en vigueur au 1er janvier 2019)*, qui stipule que tous les centres de formation doivent s'efforcer de fournir une offre adéquate dans le domaine de la formation professionnelle, en particulier dans les secteurs d'avenir.

Pour répondre à ces exigences, Progress Formations assure un suivi étroit de tous ses intervenants (offrant des conseils, une écoute attentive, des recommandations sur les outils et les méthodologies, ainsi que des pratiques). L'association a mis en place des procédures pour mettre en œuvre ces recommandations, en accord avec les dispositions légales.

Perspective

Nous sommes conscients de notre responsabilité sociale, et grâce au professionnalisme et à l'engagement de nos collaborateurs, nous nous efforçons de permettre à chacun de prendre part au monde du travail. Forts de notre expérience, nous cherchons également à contribuer à l'élaboration des politiques publiques visant à prévenir l'exclusion et à promouvoir la valorisation des métiers de l'audiovisuel.

Objectif

Nous proposons une vaste gamme de services de formation, d'orientation, de conseil, de développement et de validation des compétences, destinés aux individus en emploi, en période de transition professionnelle ou en difficulté sur le marché du travail. Ces services sont alignés avec les exigences du marché de l'emploi dans le secteur de l'audiovisuel.

Nos Principes Fondamentaux

Écoute active :

Nous accordons une attention particulière à vos besoins pour mieux répondre aux attentes de nos clients et partenaires.

Respect : Nous manifestons de l'attention, de la bienveillance et de la considération envers les autres, en valorisant leurs qualités sans jugements de valeur.

Professionalisme : Notre équipe de formateurs se distingue par son savoir-faire, ses compétences, son engagement et sa réactivité, toujours au service de vos besoins.

Confiance : Nous établissons des relations de confiance avec nos clients, fondées sur notre capacité à respecter nos engagements et à garantir la stabilité de notre entreprise.

Engagement Environnemental

Responsabilité environnementale :

Nous prenons notre responsabilité envers nos clients, fournisseurs, collaborateurs et la société au sérieux, en cherchant à minimiser l'impact environnemental de nos activités.

Durabilité : Nous nous engageons à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que la réduction de l'utilisation du papier, le tri sélectif, la promotion des modes de déplacement doux et l'utilisation d'énergies renouvelables.

3. Esprit d'Équipe et Collaboration

Collaboration :

La collaboration est au cœur de nos pratiques de gestion et de l'implication de nos collaborateurs sur le terrain. C'est la synergie de nos compétences qui renforce notre esprit d'équipe.

Coopération :

Nous croyons en la puissance de la coopération et de la contribution de chaque membre de notre équipe, ce qui donne un sens profond à nos relations avec nos clients.

***Ce que dit la loi:**

Loi fédérale sur la formation professionnelle

Art. 3 Buts

La présente loi encourage et développe:

- a. un système de formation professionnelle qui permette aux individus de s'épanouir sur les plans professionnel et personnel et de s'intégrer dans la société, en particulier dans le monde du travail, tout en les rendant aptes et disposés à faire preuve de flexibilité professionnelle et à rester dans le monde du travail;
- b. un système de formation professionnelle qui serve la compétitivité des entreprises;
- c.3 l'égalité des chances de formation sur le plan social et à l'échelle régionale, l'égalité effective entre les sexes, l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle, de même que l'égalité des chances et l'intégration des étrangers;
- d. la perméabilité des types et des filières de formation au sein de la formation professionnelle ainsi qu'entre la formation professionnelle et les autres secteurs du système éducatif;
- e. la transparence du système de formation professionnelle